

Les espaces de la sexualité vénale en Midi toulousain à la fin du Moyen Âge

Agathe ROBY-SAPIN,

Université Toulouse II Le Mirail, France

Abstract :

The study of prostitution at the end of the Middle Ages (14th-16th century) allows us an insight into the places and spaces where prostitution take place, in the urban society. Such spaces are multi-layered, with their type and concentration differing in form, depending upon the nature of the prostitution (public or private). These spaces offer a strong level of sociability, and are primarily reserved for men. Indeed, a woman would be considered a prostitute, were she found in such areas.

Keywords : *prostitution, Middle Ages, sexuality, urban history*

L'étude de la prostitution médiévale est un révélateur pour les sociétés urbaines. Son approche permet de rendre compte des rapports sociaux de sexe et de pouvoir qui traversent la société urbaine du Moyen Âge tardif. À la suite du sociologue Lilian Mathieu, la prostitution doit être appréhendée comme un espace social : « Considérer le monde de la prostitution comme un espace social permet de ne pas présupposer une cohésion et une homogénéité mais intégrer tant leur hétérogénéité constitutive que l'indécision de leurs frontières ou les dynamiques qui contribuent à les organiser ou à les faire évoluer » (Mathieu, 2007 : p.45). La notion d'espace social et dynamique est nécessaire à la fois pour rendre compte de l'historicité de la prostitution et pour en dégager les différents lieux dans la géographie urbaine et saisir les rapports de pouvoirs qui traversent ces derniers.

Les travaux concernant l'espace sont de plus en plus nombreux en histoire. Leur étude, notamment concernant les espaces genrés a été impulsée par les travaux des géographes et des sociologues, qui depuis les années 80 se penchent sur ce sujet¹. Bien que les études spatiales aient été abordées très tôt par certains historiens, les travaux ont commencé à réapparaître dans les années 1990 et à se multiplier depuis les années 2000². De plus en plus fréquemment, le genre est intégré dans ces analyses spatiales³.

¹Pour ce qui concerne la prostitution, CHIMIANTI, M., FÔLDHÀZI, A., 2008. « Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques¹. » *Sociétés* n° 99, no. 1, pp.: 79–90. HUBBARD, P., 2000. « Desire/disgust: mapping the moral contours of heterosexuality. » *Progress in Human Geography* 24, no. 2, pp.191–217.

² Par exemple pour le Moyen Âge LIENHARD, T., LE JAN, R., 2007. *Construction de l'espace au Moyen Âge pratiques et représentations*, Paris: Publications de la Sorbonne. NADRIGNY, X., GAUVARD, C. 2013. *Information et opinion publique à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, Paris, École des Chartes.

³ GONZALEZ-QUIJANO, L., 2012. *Filles publiques et femmes galantes. Des sexualités légitimes et illégitimes à l'intérieur des espaces sociaux et géographiques parisiens, 1851-1914*, Paris, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Università degli Studi di Napoli.

L'étude des espaces de la vénalité dans le Sud du royaume de France permet de révéler un ordonnancement genré de l'espace, initié par les autorités, laïques et ecclésiastiques. Nous chercherons ici à dresser une typologie des espaces de prostitutions, une l'occasion pour l'historien du Moyen Âge d'appréhender une tentative de mise en ordre social et moral de la cité.

1. Une typologie des espaces de la vénalité

L'organisation de la prostitution à la fin du Moyen Âge revêt une forme originale. En effet, elle tire son origine d'une réglementation apparue aux XIII^e et XV^e siècles. Les autorités municipales, incarnées dans le Sud du royaume par les consuls, contrôlent et gèrent la prostitution. Tout d'abord, elles délimitent des zones dans lesquelles la prostitution peut être exercée, souvent aux portes des villes ou dans ses faubourgs, puis au milieu du XIV^e siècle, ces quartiers cèdent la place à un établissement, appelé bordel public, maison du public, *hostal del filhas*, *prostibulum*, ou encore lupanar. Ce modèle de réglementation de la prostitution s'effondre brutalement au milieu du XVI^e siècle, les réformes religieuses et la paupérisation des villes font partie des raisons de ce déclin⁴.

1.1. La prostitution publique, d'extra à intra-muros

Au XV^e siècle, la majorité des villes du Midi toulousain bénéficie d'un établissement de prostitution publique. C'est à Toulouse que les archives recèlent le plus d'informations sur ce dernier. Nous apprenons qu'entre le XIV^e et le milieu du XVI^e siècle, Toulouse a abrité successivement au moins deux bordels publics. La première maison du public s'installe au milieu du XIV^e siècle⁵. Sans savoir s'il s'agit du même établissement nous apprenons qu'un bordel public, appelé la Grande Abbaye, est en place jusqu'au début du XVI^e siècle. Il est situé près d'une porte de la ville, *extramuros*. Au début du XVI^e siècle, les autorités municipales cherchent à renforcer les murailles, la Grande Abbaye en est trop proche et doit être détruite⁶. La ville se retrouve alors sans établissement pour abriter la sexualité vénale, ce qui occasionne des problèmes d'ordre public dénoncés par les consuls.

⁴ Les raisons du déclin de la prostitution réglementée sont détaillées dans ROSSIAUD, J., 2010. *Amours vénales : la prostitution en Occident, XII^e-XVI^e siècle*, Paris, Aubier. et OTIS-COUR, L., 1985. *Prostitution in medieval society : the history of an urban institution in Languedoc*, Chicago, Londres, University of Chicago press.

⁵ Archives Municipales de Toulouse, AA45, n°49, 1358.

⁶ Archives Municipales Toulouse, BB 9, fol.23v, 7 mai 1525, « Et a este conclud et arreste cum *maicri. a Scavori* que ladicte maison du public sera ababtue et muee au jardrin dudict Sainct Paul et autres jardrins circonvoisins si le cas advient que ny ait asses lieu dudict jardrin. »

Les discussions pour implanter le bordel public débutent dès la destruction de la Grande Abbaye, en 1525. Vingt-quatre personnes, principalement des anciens ou futurs consuls, sont désignées pour faire le tour de la ville et trouver un lieu convenable pour installer le nouvel établissement. L'application des décisions votées lors des délibérations prend trois ans, les autorités municipales s'en plaignent en expliquant que les prostituées causent des problèmes, ne bénéficiant plus d'aucun endroit réglementé, bien délimité. Le choix d'un emplacement se révèle compliqué, aucun endroit ne convient, trop près d'une école, d'un lieu saint, ou d'une église.

Placer un tel établissement n'est pas une tâche aisée. La prostitution doit être cachée de la vue de tous, dans un premier temps en la contenant dans les faubourgs, puis en la cloîtrant en érigeant des murs et en essayant de l'éloigner des lieux saints et des écoles. Une fois le lieu trouvé, il faut que cet espace soit clos. Nous voyons bien apparaître dans l'argumentaire de cette délibération la volonté d'en faire un espace presque carcéral où rien ne pourrait en échapper. Les consuls évoquent de hauts murs et de peu de fenêtres, avec une seule porte d'entrée donnant sur une rue discrète et des portes verrouillées :

Parquoy est de advis que soyt ediffie a icelluy jardrin ainsi que par aultre deliberation de conseil aeste ordonne et que soyt ferme avecques bonnes murailles haultes et que ny ait entre ny issue que par ung lieu que sera dever la porte dela ville neuve. (Archives Municipales Toulouse, BB71, fol.363, 1526.)

Trois lieux sont suggérés lors des délibérations, le collège du Petit Bernard, le Petit Bernard, tous deux situés près de la basilique Saint-Sernin, et le jardin de Saint-Paul, situé dans la Cité (la ville de Toulouse est divisée entre une Cité et un Bourg, plus ecclésiastique). Les deux premiers lieux ne recueillent pas la majorité, les consuls estiment qu'ils sont trop proches d'édifices religieux et d'espaces universitaires, la présence d'un bordel dans cette zone divertirait trop les étudiants de leurs études. C'est finalement le jardin de Saint-Paul qui est choisi comme lieu le plus convenable⁷. Un établissement appelé le Château Vert est installé *intramuros*, près de l'hôtel de ville. Bien que la prostitution publique ne soit pas la bienvenue dans certains endroits, l'installation d'une maison publique *intramuros* marque l'apogée de la réglementation de la prostitution. Cette situation se retrouve dans de nombreuses villes du

⁷ Voir figure 1.

Midi toulousain : ainsi, à Pamiers, le bordel municipal, nommé Castel Joyos, est installé *intramuros*, près des murailles de la ville.

1.2. Les prostitutions secrètes

La prostitution publique ne recouvre qu'une infime partie de la réalité de la prostitution de l'époque. Parallèlement à cette dernière, il existe une prostitution illicite qualifiée à l'époque de secrète. On peut même parler de prostitution au pluriel tant les conditions d'exercice, la temporalité et les espaces où ces prostitutions s'exercent sont divers. Ces emplacements évoluent en fonction du type de prostitution exercée. La majorité des lieux de la prostitution secrète nous échappe. Il est en effet impossible d'identifier les lieux de la prostitution secrète puisque cette dernière se déroule dans des espaces privés, probablement chez le client ou chez la personne qui se prostitue. La prostitution secrète n'apparaît que lorsqu'elle est réprimée. Malgré ces difficultés, il reste possible de dresser une typologie des espaces de la prostitution illicite.

La forme de prostitution la plus présente dans les archives est la prostitution de rue. Cette dernière semble se concentrer autour d'une rue particulière, nommée Saint Rémési. En effet, le Parlement de Toulouse édicte une dizaine d'arrêts la concernant. Il ordonne aux femmes qui racolent dans cette dernière de cesser leurs activités sous peine de bannissement :

Et ordonne en oultre la court que ladicte Martine et une nommee aussi Martine nagueres demourant avecques maistre Guillem Alcanon aussi prisonnieres serron aussi elargies et lont este et en ce faisant leur a este faicte defense sur peine de bannissement du royaume et de courir la ville et destre fustigues de non demourer en la rue de Saint Remesi ne en aucune autre bonne rue de ceste ville de Thoulouse usant de vie deshonneste dissolue ainsi quelles ont acostume de faire ne frequent es maisons desdicts Arisel et Alcanon. (Archives Départementales de la Haute-Garonne, 1B5, p.585, 9 juillet 1481)

L'activité prostitutionnelle se concentre également le long des murailles de la ville et plus particulièrement autour des portes. Ainsi, le quartier du Bazacle, est connu pour sa réputation sulfureuse : les étudiants y côtoient les proxénètes et les prostituées. Des zones de prostitution sont également mentionnées dans les faubourgs comme à Saint-Cyprien⁸. On peut se

⁸ Archives Municipales de Toulouse, II 77/3, copie par Simon de Rivals, notaire, d'une charte partie en date du 29 avril 1271. Cette charte renferme une décision prise par Pierre de Roaix, viguier de Toulouse, concernant les

demander si les espaces prostitutionnels s'y concentrent car la prostitution n'est pas la bienvenue à l'intérieur de l'enceinte urbaine ou parce que ces espaces constituent des lieux de passage important ? Il semblerait que les deux hypothèses se combinent : la concentration de la prostitution autour des portes de la ville est dû au fait que ces dernières sont traversées par une multitude de clients potentiels, venant à la ville pour vendre des biens, aller au marché etc. Elle est également due au fait que ces espaces sont des endroits où la prostitution est tolérée par les autorités, les prostituées n'y sont pas chassées, contrairement aux rues dites publiques situées *intramuros*.

La carte des lieux de prostitution de la ville de Toulouse (figure 2) montre une concentration importante dans le quartier parlementaire de la ville, avec la rue saint Rémésy, mais aussi un bordel privé situé place Mage ainsi que des étuves près de la Garonne où une activité prostitutionnelle est mentionnée. Cette agrégation peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un quartier parlementaire, peuplé de notables aisés, qui constituent une clientèle fortunée. Par ailleurs, Toulouse est une ville garnison durant la guerre de Cent Ans et de nombreux soldats sont cantonnés dans ce quartier.

Le quartier de Saint Etienne accueille aussi un autre quartier de prostitution. Il se caractérise par une forte concentration d'auberges et d'hôtelleries, lieux de sociabilité et de vénalité. En effet, ces établissements abritent une clientèle masculine nombreuse, souvent de passage, à la recherche de divertissements. Les consuls interdisent les prostituées publiques de s'y rendre sous peine de fouet, ce qui laisse la place à l'installation d'une prostitution illicite⁹. Enfin, les marchés et les foires sont également des lieux fréquentés par les prostituées. Des hommes de la région s'y rendent pour la journée, offrant une clientèle potentielle.

Le transfert du bordel public de l'extérieur à l'intérieur de la ville ainsi que la concentration d'espaces de la vénalité en divers lieux donnés dénotent une volonté d'organisation de la sexualité vénale dans la ville. Déplacements et concentrations dessinent une géographie morale et genrée de la cité médiévale.

2. Lieux honnêtes et déshonnêtes

La querelle qui anime les autorités municipales toulousaine quant à l'emplacement du bordel public est révélatrice de plusieurs éléments. D'une part, l'institutionnalisation de la

plaintes de plusieurs habitants des places Pont Vieux, du Bourguet Neuf et de Saint-Cyprien. Interdiction faite aux prostituées d'exercer à l'avenir sur le gravier de Saint Subra.

⁹Archives Municipales Toulouse, BB71, fol.888, 1525, « Pour le sindic dela ville a requis que soyt faicte inhibition et defence aux filles du Chasteau Verd de non aller par les tavernes ny par ville sur la peine du fohe ».

prostitution doit être interprétée comme un contrôle de la part des autorités masculines de la géographie de la ville. Les autorités municipales délimitent les espaces de la vénalité et décident de la forme qu'ils doivent prendre, instaurant ainsi une géographie morale et genrée de la ville. Ainsi, au fil de la délibération municipale, se dessine une géographie des lieux honnêtes de la ville, ceux qui doivent être préservés de la vénalité.

D'autre part, l'établissement d'un bordel public montre également que les autorités exercent un contrôle des femmes de mauvaise vie. Ces dernières sont concentrées en un endroit dont elles n'ont pas le droit de sortir sous peine d'amende. Les consuls cherchent à concentrer la vénalité en un endroit clos, pour que le commerce charnel ne se propage pas à l'ensemble de la ville. Cette tentative de régulation est un échec puisque nous l'avons vu, le bordel public n'est pas l'unique endroit où la prostitution s'exerce. Faute de mieux, les autorités tentent de délimiter les lieux de la sexualité vénale en instaurant des espaces de tolérance, celle des marges de la ville et du divertissement masculin.

Au-delà de cette tentative de régulation de la sexualité vénale par la municipalisation de la prostitution, les autorités réprimandent la prostitution illicite lorsqu'elle se situe dans des lieux où elle n'est pas tolérable. Les sources judiciaires permettent d'établir une géographie de la sexualité. Comme le précise Phil Hubbard dans *Desire and Disgust*, l'espace est sexué, et l'hétérosexualité territorialise la ville¹⁰. Cet espace est formé par les dynamiques de la sexualité humaine et reflète les manières dont le sexe est représenté perçu et compris. La limitation des espaces prostitutionnels dans la ville médiévale à ses portes, dans les faubourgs et dans les rues dites privées montre bien une volonté de chasser la sexualité vénale des espaces honnêtes de l'espace public. Cette pratique conduit à la marginalisation des prostituées illicites dans le discours et dans l'espace. À l'inverse, les prostituées publiques, sont, quant à elles, davantage intégrées, géographiquement mais aussi juridiquement, puisque ces dernières bénéficient désormais une existence légale.

Les espaces de la prostitution correspondent logiquement à des lieux de forte sociabilité, réservés principalement aux hommes. La majorité de ces espaces peuvent être définis comme des lieux du divertissement masculin. Auberges, tavernes, étuves, bordels privés, tous ces lieux sont des espaces consacrés aux hommes. La présence d'une femme dans un de ces espaces peut suffire à la qualifier de femmes de mauvaise vie et par là même de

¹⁰ HUBBARD, P., 2000. « Desire/disgust: mapping the moral contours of heterosexuality ». *Progress in Human Geography* 24, no. 2, p.192.

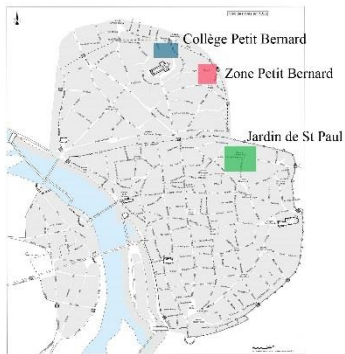
prostituée. En effet, la distinction entre prostituée « professionnelle » et « femme déshonnête » étant très mince au Moyen Âge - le terme « prostituée » n'existant pas à cette époque. En effet, le mot latin *meretrix*, s'applique à toutes les femmes qui ont, ou ont la réputation, d'avoir des relations sexuelles avec plusieurs hommes. Dans les définitions données par les canonistes, le facteur d'échange monétaire entre en jeu, mais c'est davantage la notion de promiscuité qui est mis en avant pour définir une *meretrix*¹¹. Une femme qui fréquente ces espaces du divertissement masculin est tout de suite associée à une femme de moindre renommée. Son honneur et sa réputation sont remis en cause et sa présence en ces lieux peut justifier un viol. Ainsi, en matière de sexualité, on n'assiste pas à un partage entre espace du masculin et du féminin comme cela peut être le cas pour d'autres aspects mais bien entre un espace honnête, symbolisé par la maison ou encore l'atelier, et déshonnête, espace de la sexualité légitime et illégitime.

L'espace urbain reflète les notions de morale sexuelle et contribue à la normalisation sexuelle. Dans la lignée des géographes, il convient de s'interroger sur la manière dont l'hétérosexualité façonne ces espaces au Moyen Âge et comment les pouvoirs en place imposent leur vision d'une sexualité autorisée, qui doit s'exercer dans le cadre du mariage. Le reste de la sexualité est toléré mais cantonné à certains espaces, délimités par les autorités.

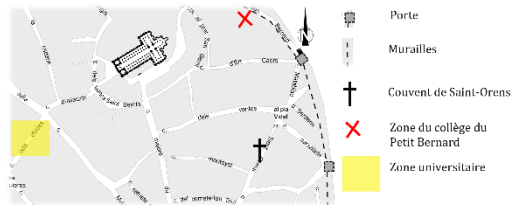
¹¹BRUNDAGE, J.-A, 1976. « Prostitution in the Medieval Canon Law », *Journal of Women in Culture and Society* 1, no. 4, pp. 825–845.

Le choix de l'emplacement de la maison du public

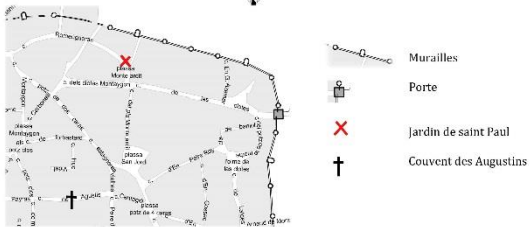
Les trois lieux proposés:



Le lieu du collège du Petit Bernard



Le jardin de saint Paul (futur Chateau Vert)



Le Petit Bernard

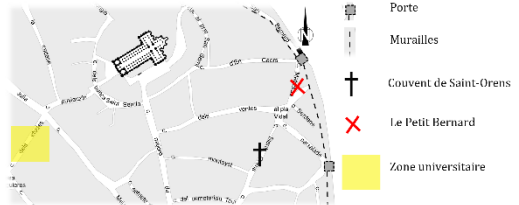
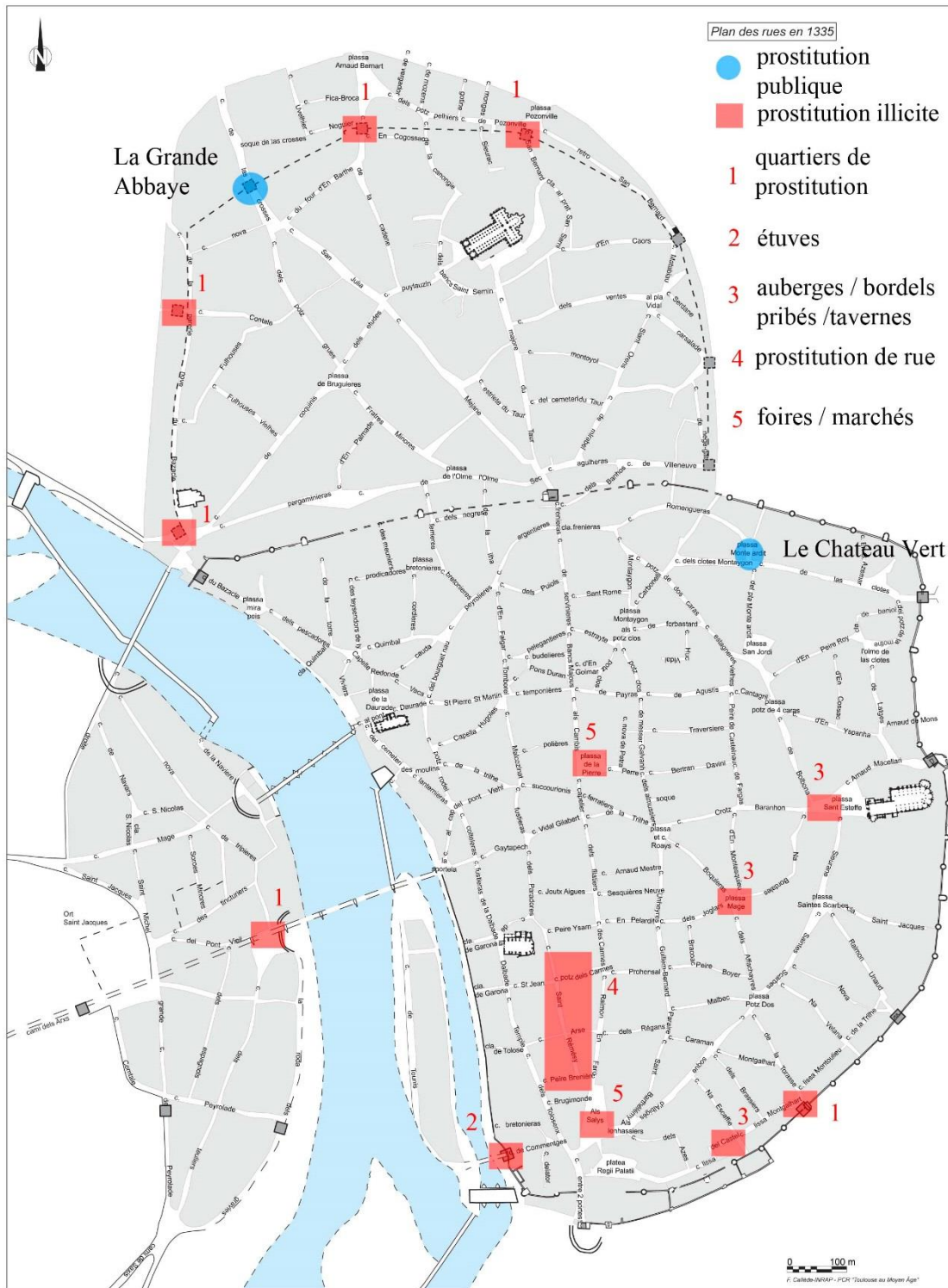


Figure 1 : Les différents lieux proposés pour le Château Vert (début XVI^e siècle)



Fond de carte: J.CATALO, Q.CAZES, 2010, *Toulouse 1000 ans d'archéologie*, Toulouse Loubațières.

Figure 2 : Les lieux de la prostitution à Toulouse à la fin du Moyen Âge

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNDAGE, J.-A., 1976. « Prostitution in the Medieval Canon Law », *Journal of Women in Culture and Society* 1, no. 4, pp. 825–845.
- CHIMIANTI, M., FÔLDHÀZI, A., 2008. « Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques¹. » *Sociétés* n° 99, no. 1, pp.: 79–90.
- GONZALEZ-QUIJANO, L., 2012. *Filles publiques et femmes galantes. Des sexualités légitimes et illégitimes à l'intérieur des espaces sociaux et géographiques parisiens, 1851-1914*, Paris, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Università degli Studi di Napoli.
- HUBBARD, P., 2000. « Desire/disgust: mapping the moral contours of heterosexuality. » *Progress in Human Geography* 24, no. 2, pp.191–217.
- LIENHARD, T., LE JAN, R., 2007. *Construction de l'espace au Moyen Âge pratiques et représentations*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- MATHIEU, L., 2007. *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.
- MAZZI, M. S., 1991. *Prostitutes e lenoni nella Firenze del Quattrocento*, Milan, Il Saggiatore.
- NADRIGNY, X., GAUVARD, C. 2013. *Information et opinion publique à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, Paris, École des Chartes.
- ROSSIAUD, J., 2010. *Amours vénales : la prostitution en Occident, XII^e-XVI^e siècle*, Paris, Aubier.
- OTIS-COUR, L., 1985. *Prostitution in medieval society : the history of an urban institution in Languedoc*, Chicago, Londres, University of Chicago press.